



Circulaire COVID 19 du 1- 04-2020

Madame Monsieur, chers parents

En ce début d'avril, notre situation est bien particulière, notre mode de vie a basculé, le confinement contraint, nous oblige à mettre en place de nouvelles habitudes. Vous avez appris de nouveaux rituels pour permettre à vos enfants de rythmer leur journée.

En cette troisième semaine de confinement, on sent chez la plupart d'entre nous, une certaine exaspération, vos enfants ont perdu le lien social qu'ils étaient en train de construire à l'école.

N'hésitez pas à leur permettre de contacter leurs amis afin de nourrir les liens dont ils ont tant besoin. Les copains peuvent aussi prendre des nouvelles de leurs camarades de classe.

Par ailleurs, les vacances de Pâques approchent (le 10 avril), il sera alors temps de penser sa journée autrement, de laisser de côté le travail scolaire et faire relâche, avoir moins d'exigence. Les vacances sont une période de repos nécessaire pour les élèves et leurs professeurs particulièrement cette année dans les circonstances exceptionnelles que nous traversons.

Je vous conseille donc de prévoir une semaine 4 en mode fin de période : finir les plans de travail et fermer les cahiers et autres fichiers. Faire des activités ludiques et légères...

Dans cette perspective, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- offre des possibilités de soutien aux élèves qui le souhaitent, pendant la deuxième semaine des vacances scolaires ;
- met à la disposition des familles des pistes d'activités culturelles, artistiques et sportives, ainsi que des conseils pratiques pour les accompagner dans cette période de vacances

Afin de pouvoir répondre aux besoins d'accueil sur les vacances scolaires et mercredi des enfants de parents, personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire actuelle, vous pouvez leur conseiller de prendre contact par mail avec Mr Chalouni, directeur du service enfance jeunesse de Haut Léon Communauté via dir.enfancejeunessefamille@hlc.bzh

L'ensemble des informations relatives au service minimum d'accueil est consultable sur leur site : <https://www.hautleonnaute.bzh/actualites/service-daccueil-des-enfants/>

Je voulais vous rappeler également que l'école est toujours ouverte aux parents qui sont toujours sur le pont au service de la nation en prenant soin de la santé de chacun. Je vous souhaite beaucoup de courage pour les jours à venir.

Rappel : l'école ouvre à 8h et ferme à 18h. Si vous souhaitez, vos enfants peuvent apporter un panier repas on pourra également le réchauffer au micro-ondes. La mairie prend en charge le temps périscolaire du midi en mettant un agent à notre disposition de 12h à 13h30.

D'autre part les conditions de présence sont les suivantes :

Les enfants seront donc accueillis sur la base de la production par les parents concernés de deux documents :

1) Leur carte professionnelle de santé (CPS) ou une fiche de paye avec mention de l'établissement employeur ou une attestation de l'ARS ;

2) Une attestation sur l'honneur qu'aucun autre mode de garde n'est possible. Le fait que le second parent ne soit pas un personnel de santé ne signifie pas obligatoirement qu'un mode de garde est forcément possible. En effet, le second parent peut ne pas pouvoir être placé en télétravail, figurer parmi les personnes considérées comme particulièrement fragiles au regard de l'épidémie.

Il faut également fournir un planning de son temps de travail et informer l'école de la présence de son enfant (heure d'arrivée et de départ) pour la semaine.

Je rappelle que vous pouvez appeler l'école au 02 98 69 01 50 ou laisser un message sur le répondeur internet au 02 98 29 08 19

La boîte mail est : lacharite@wanadoo.fr

Surtout ne restez pas seul face à une difficulté scolaire, ensemble on trouve des solutions.

Bon courage à chacun et restez bien confiné, il y va de la santé de tous.